

Dossier suivi par :

Philippe Lemarchand et Martine Chéron
Attachés de presse Insee de Normandie
Tél : 02.31.15.11.14 ou 02.35.52.49.75
Mél : philippe.lemarchand@insee.fr
Mél : martine.cheron@insee.fr

Rouen le 9 décembre 2016

L'APA, un dispositif plus mobilisé en Seine-Maritime, dans le Calvados et dans l'Orne

En 2013, 68 800 Normands de 60 ans ou plus perçoivent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), versée par les Conseils départementaux. Six sur dix vivent à leur domicile. La proportion de bénéficiaires dans la population éligible est élevée en Seine-Maritime, dans le Calvados et dans l'Orne. Dans les deux premiers départements, il s'agit d'une forte part de bénéficiaires à domicile. Dans l'Orne, les bénéficiaires en établissement sont plus représentés du fait d'un équipement conséquent en lits médicalisés pour personnes âgées. De 2008 à 2013, le nombre de bénéficiaires a progressé en Normandie (+ 10,7 %), plus fortement pour ceux qui vivent en établissement.

La dépense totale de l'APA, qui s'élève à 294 millions d'euros, a elle aussi augmenté au cours de cette période (+ 4,2 %), mais à un rythme inférieur à l'inflation. Cette hausse modérée s'est ainsi traduite par une baisse notable du coût par bénéficiaire vivant à domicile, tandis que celui par bénéficiaire en établissement s'est accru. En 2013, il atteint 4 300 €, qu'il soit à domicile ou en établissement.

[Insee Analyses Normandie N°18](#)

Consultez gratuitement cette étude sur le site internet de l'Insee Normandie